



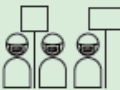
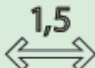




Plan de protection pour les studios de fitness à partir du 22 juin 2020

Version: 21 juin 2020

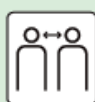





Auteur: IG Fitness Suisse


Nouveau coronavirus: assouplissement des mesures

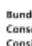
🕒 Ce qui change à partir du 22 juin

 <p>Fin de l'interdiction de rassemblement dans l'espace public</p>	 <p>Événements de max. 1000 personnes autorisés</p>	 <p>Manifestations politiques autorisées, port du masque obligatoire (dès le 20 juin)</p>
 <p>Distance minimale de 1,5 m au lieu de 2 m</p>	 <p>Autorisation de rester debout dans les bars et les restaurants</p>	 <p>Suppression du couvre-feu pour les restaurants, les bars et les boîtes de nuit</p>
 <p>Compétitions sportives avec contacts physiques rapprochés à nouveau autorisées</p>	 <p>Port du masque vivement recommandé dans les transports publics aux heures de pointe</p>	

⚠️ Ce qui ne change pas

 <p>Garder ses distances</p>	 <p>Porter un masque si l'on ne peut pas garder ses distances</p>	 <p>Respecter les règles d'hygiène</p>
 <p>Se faire tester en cas de symptômes</p>	 <p>Fournir ses coordonnées et permettre ainsi le traçage des contacts</p>	 <p>Respecter les mesures d'isolement et de quarantaine</p>

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

 Bundesrat
Conseil fédéral
Consiglio federale
Cussegl federal
Federal Council

État : 19 juin 2020

Exploitation des centres de fitness

- Pas de symptômes au centre de fitness; les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements. Elles doivent rester à la maison, voire s'isoler, et contacter leur médecin.
- Se laver soigneusement les mains; le lavage des mains joue un rôle crucial dans le maintien de l'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après l'entraînement, pour se protéger soi-même et son entourage
- Chaque centre doit continuer à respecter les conditions générales indiquées dans le plan de protection de la Confédération. Celles-ci doivent être imprimées et disponibles dans chaque centre. Veuillez noter qu'elles doivent être signées. Il n'y a plus de prescriptions spécifiques à la branche.
- Etablir des listes de présence: sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le centre de fitness tient des listes de présence pour tous les entraînements.
- Les règles d'hygiène et de distance doivent continuer à être respectées (c'est là que les nouvelles affiches interviennent).
- Combien de personnes un centre de fitness peut-il accueillir en même temps? Max. 300 à condition de maintenir obligatoirement une distance de 1,5 m entre chaque personne. D'un point de vue purement mathématique, cela signifie qu'un centre de 1000 m² = 444 clients (soit 2,25 m² par personne) en même temps. Comme une répartition uniforme n'est pas possible, nous suggérons de diviser la zone d'entraînement en zones de 4 m² (c'est-à-dire selon la règle de la distance de 2 m) et de le communiquer aux clients de cette manière (rôle de modèle). Ainsi, un centre de 1000 m² pourrait accueillir 250 clients en même temps.
- Fitness en groupe: là encore, la proposition est de s'en tenir à 4 m² par personne. En outre, il faut à nouveau le marquer sur le sol. Le nombre maximum de participants doit également être visible dans la salle de cours.
- Salle de fitness: dans la salle de fitness, les appareils doivent être disposés de manière à assurer une distance de 1,5 m entre les personnes (distance tête à tête).
- Vestiaires: le nombre maximum d'occupants doit être indiqué sur la porte.
- Sauna/bains/salle de repos: le nombre maximum d'occupants doit être indiqué sur la porte. Les lits des salles de détente doivent être placés à une distance de 1,5 m les uns des autres.
- L'espacement entre les marquages de distance dans la zone d'entrée peut être réduit à 1,5 m.